



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **16 mars 2018**

Délibération n° 2018-2632

commission principale : **éducation, culture, patrimoine et sport**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Equipements culturels - Scènes de rayonnement national et international - Attribution de subventions pour l'année 2018**

service : **Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative**

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Picot

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 27 février 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 20 mars 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, M. Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mmes Frih, Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Beauteemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguét, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morige, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Colin (pouvoir à M. Galliano), Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Brolquier (pouvoir à M. Geourjon), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Fenech (pouvoir à M. Huguét), Fromain (pouvoir à M. Compan), Gouverneyre (pouvoir à M. Vergiat), Passi, Mme Pietka (pouvoir à Mme Burriland), MM. Sturla (pouvoir à Mme Brugnera), Vial (pouvoir à M. Jeandin).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 16 mars 2018**Délibération n° 2018-2632**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Equipements culturels - Scènes de rayonnement national et international - Attribution de subventions pour l'année 2018**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 février 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Objectifs de la Métropole de Lyon

La culture est un levier de développement économique qui contribue au rayonnement et à l'attractivité du territoire. Elle constitue aussi un élément créateur de lien social et d'émancipation individuelle.

Dans le secteur du spectacle vivant, la Métropole de Lyon apporte son soutien à 4 équipements, qui participent de ces 3 dimensions :

- par les retombées économiques, médiatiques et touristiques directes ou indirectes générées par leurs activités, ainsi que par les liens avec des entreprises du territoire, partenaires ou fournisseurs de ces équipements,
- par leur programmation nationale et internationale, notamment, au travers de collaborations avec des établissements et compagnies du monde entier,
- par les politiques qu'ils mènent en direction de différents publics, en vue de leur élargissement.

En outre, ces équipements renforcent l'écosystème culturel du territoire et contribuent à la structuration des filières du spectacle vivant par :

- leur capacité à produire ou coproduire des créations de compagnies ou d'artistes implantés sur la Métropole,
- l'apport de moyens nécessaires au travail de création : mise à disposition d'espaces de travail, accueils en résidence, partage d'outils et de moyens humains, aides à la production, etc.,
- les emplois directs ou indirects qu'ils génèrent dans tous les métiers de la filière.

Le soutien de la Métropole à ces 4 équipements peut prendre la forme d'une subvention de fonctionnement (impliquant, pour la structure, d'être assujettie à la taxe sur les salaires).

Il peut faire l'objet, le cas échéant et sous la condition d'être expressément prévue dans la convention, d'une subvention qualifiée de "complément de prix", assujettie à la TVA réduite de 2,1 %, permettant aux équipements de vendre les billets en dessous du prix de revient, pour rendre les spectacles accessibles au plus grand nombre.

Ces structures font l'objet d'un conventionnement avec la Métropole précisant notamment les modalités de versement de la subvention.

II - Propositions pour l'année 2018**1° - L'Opéra national de Lyon**

L'Opéra national de Lyon est une association dirigée par monsieur Serge Dorny. Il poursuit les orientations fixées par la convention cadre multipartite 2016-2018, approuvée par délibération du Conseil n° 2015-0844 du 10 décembre 2015 et comportant des missions en termes de production, de création et d'accueil d'artistes en résidence, de diffusion et d'implication territoriale dans le domaine lyrique, chorégraphique et de concert. Appartenant au réseau des opéras nationaux, il reçoit le soutien du Ministère de la culture, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de la Ville de Lyon et de la Métropole. Un nouveau chef permanent, Danièle Rustioni, a été accueilli courant 2017.

a) - Programmation nationale et internationale.

La programmation de la saison prochaine présentera 11 opéras pour environ 64 représentations, avec plusieurs nouvelles productions et créations, en coproduction avec des lieux de la Métropole (Auditorium, Théâtre de la Croix-Rousse, Théâtre national populaire-TNP, Théâtre des Célestins), de France (Théâtre des Champs Élysées) ou internationaux (Barcelone, Rome, Francfort, Moscou, Amsterdam, Chicago, Stuttgart, etc.). Seize ballets seront proposés pour au moins 23 représentations. L'opéra accueillera, notamment, "31, rue Vandenbranden" (Peeping Tom) et "Nous étions enfants" (Rachid Ouramdane) dans le cadre de la Biennale de la danse 2018.

Les tournées concernent 3 opéras à Oman, Aix en Provence et à la Ruhrtriennale (Allemagne). 13 productions du ballet seront également en tournée, notamment, à Paris, Aix en Provence, Toulouse, Lille, Berlin, Hambourg, Dublin, Porto, Madrid, ou encore Barcelone.

Les coproductions ainsi que les tournées bénéficiaires contribuent au rayonnement de cette institution de la Métropole, ainsi qu'au renforcement de ses recettes propres et donc à la consolidation de son budget artistique.

b) - Rayonnement

Le nombre total d'articles paru dans la presse et sur le web est d'environ 2 000 (référence Argus de la presse) en France (75 %) et à l'international (25 %). Le nombre de journalistes total accrédités est de 1 100 en provenance de la Métropole (44 %), de la France (34 %) et de l'international (22 %). Le site internet de l'Opéra national de Lyon compte 470 000 visiteurs.

L'activité audiovisuelle de l'Opéra national de Lyon a représenté lors de la dernière saison, entre autres, 4 radiodiffusions, 3 télédiffusions, une vidéotransmission, une diffusion web et 3 phonogrammes. Cette activité s'est faite en lien avec France Musique, la BBC ou les chaînes France 3, Mezzo ou TV5 Monde.

L'opéra national de Lyon a été élu "Meilleure maison d'opéra de l'année 2017" lors de la cérémonie des International Opera Awards à Londres ; il est également vu attribué le titre "d'Opéra de l'année" par le mensuel lyrique allemand de référence Opernwelt.

c) - Publics

Avec près de 100 000 spectateurs par saison, le taux de fréquentation de cette institution est satisfaisant, allant de 83 % pour les ballets, 89 % pour les concerts, à 95 % pour les opéras. Ces publics proviennent majoritairement de la Métropole (59 %), de France (36 %) et de l'international (5 %).

Le travail d'éducation artistique et culturelle a été mené en coopération avec 250 structures de l'éducation, de la santé, de l'insertion ou encore de la justice ; il a concerné plus de 16 000 personnes ayant assisté à des répétitions et représentations, 1 850 personnes pour des visites et rencontres. En outre, 650 heures d'ateliers ont été données dans le cadre de projets participatifs ou d'éducation artistique. Les représentations scolaires ont concerné quant à elle 13 500 élèves.

d) - Structuration

L'Opéra national de Lyon est le plus gros employeur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le domaine artistique. L'effectif permanent de l'opéra est de 365 postes (122 au titre de l'association et 243 mis à disposition par la Ville de Lyon), dont 87 personnels administratifs, 113 personnels techniques et 170 personnels artistiques (orchestre, ballet, chœur). L'effectif total en équivalents temps plein (prenant en compte les non-permanents) s'élève ainsi à 446, à quoi il faut ajouter 116 enfants pour la maîtrise (chœurs d'enfants).

L'activité de l'Opéra national de Lyon bénéficie en partie à la dynamique de la Métropole et au contenu de ses institutions culturelles. De 2010 à 2015, il a investi 4 M€ de contenu artistique (soit 600 K€ par an) pour coproduire avec des salles de Lyon (126 représentations avec notamment : Auditorium, Salle Molière, Salle Bonaventure, Maison de la danse, Subsistances, Théâtre de la Croix-Rousse, etc.), et de la Métropole (Radiant à Caluire et Cuire, La Renaissance à Oullins, Vénissieux, TNP, Toboggan à Décines Charpieu, etc., pour 64 représentations financées par l'Opéra national de Lyon).

Sur la saison précédente, l'Opéra national de Lyon comptait 11 mécènes dont 4 sont des entreprises du territoire. Ces mécènes locaux représentent environ un apport de 130 000 € sur la dernière saison, pour un total de mécénat financier de 550 550 € et de 886 434 € de partenariat financier (mécénat financier et en nature, sponsoring, gala caritatif, etc.).

Sur un budget prévisionnel 2018 de 37 431 938 €, il est proposé que la Métropole reconduise sa subvention "complément de prix" à l'Opéra national de Lyon au même montant que 2017, soit 2 919 391 € TTC (2 859 344,41 € HT), représentant 7,8 % du budget. Les autres financeurs prévisionnels sont la Ville de Lyon (subvention de 6 535 104 € et mise à disposition de personnels à hauteur de 10 241 398 €), l'État (6 043 817 €) et la Région Auvergne-Rhône-Alpes (2 859 198 €). Pour mémoire, la subvention de la Métropole avait diminué de 3 % en 2016 puis à nouveau de 3 % en 2017.

2° - Le Théâtre national populaire (TNP) dénommé Théâtre de la Cité - Villeurbanne

Centre dramatique national, situé à Villeurbanne et géré sous la forme d'une société à responsabilité limitée (SARL), le TNP est dirigé par monsieur Christian Schiaretti. Pour son dernier mandat de directeur, son projet artistique s'inscrit dans le cadre de la convention d'objectifs 2017-2019 approuvée par délibération du Conseil n° 2017-2188 du 18 septembre 2017.

a) - Programmation nationale et internationale.

Au cours de la dernière saison, Christian Schiaretti a proposé 3 créations : *Antigone*, *Achnabour*, *La Tragédie du roi Christophe*. Deux œuvres d'Aimé Césaire mises en scène par Christian Schiaretti ont été représentées en tournées à Sceaux et au Burkina Faso. La programmation représente ainsi 234 levers de rideau au siège et 19 en tournée. La programmation de cette saison accueille notamment les créations du Théâtre national de Strasbourg, du Toneelgroep Amsterdam, ou encore de Wajdi Mouawad et du théâtre de la Colline.

b) - Publics

Le taux de fréquentation moyen du TNP est de 93 %, avec près de 80 000 spectateurs au siège et 5 500 en tournée. 82 % du public au siège provient de la Métropole.

Le travail de sensibilisation du public (visites, rencontres ou petites formes proposées sur le territoire) concerne environ 14 200 personnes, dont 4 800 scolaires et 1 037 personnes des secteurs du handicap, de la cohésion sociale ou du monde du travail. Des projets spécifiques ont également été élaborés pour donner lieu à des travaux d'écriture, de pratique théâtrale, de construction de maquettes de décor, et de création avec des lycéens, des étudiants et des habitants du territoire.

Ce travail d'élargissement des publics s'approfondit avec la mise en place, dans le cadre du plan d'éducation artistique et culturel, d'un parcours pour 3 classes de CM2 autour d'un spectacle jeune public ou par un projet d'éducation populaire dans le cadre de la politique de la ville (rencontres, ateliers, pratique, etc.).

c) - Structuration

L'effectif moyen du TNP en équivalents temps plein est de 89 salariés, dont 59 salariés permanents.

Le TNP a mis en œuvre cette saison le partage de son outil à travers la mise à disposition de ses espaces de répétition pour 30 compagnies ou structures du spectacle vivant (260 jours de mise à disposition) ainsi que celle, gracieuse, de ses ateliers de construction pour 3 compagnies. Cinq compagnies ont été accueillies en résidence de création avec coproductions, préachat, mise à disposition d'espaces, de personnels permanents, de matériel et d'outils de communication.

Le TNP donne la possibilité de réaliser des décors à prix coûtant à de nombreuses compagnies et structures (la Biennale de la danse, l'opéra lyrique de Tourcoing, le Théâtre de la Crie - Marseille, etc.). Il prête du matériel (lumière, son, plateau, costume). Il ouvre son stock de costumes et d'accessoires aux compagnies et structures intéressées (notamment 6 festivals, 29 compagnies, dont les Tréteaux de France, l'École nationale supérieure d'arts et techniques du théâtre (ENSATT), les Nuits de Fourvière, les Rencontres de Brangues, etc.).

Il soutient également financièrement et héberge un corpus de 17 acteurs régionaux régulièrement distribués à l'occasion des créations. Il présente le travail de 4 jeunes metteurs en scènes qu'il accompagne dans leur formation à la direction d'un théâtre.

Sur un budget prévisionnel total d'environ 9 389 778 €, il est proposé que la Métropole reconduise sa subvention "complément de prix" au TNP au même montant que 2017, soit 455 900 € TTC (446 523,02 € HT) soit environ 4,8 % du budget. Le budget prévisionnel comprend par ailleurs des financements de l'État (4 500 000 €), de la Ville de Villeurbanne (2 225 180 €, mise à disposition du bâtiment comprise) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (500 000 €). Pour mémoire, la subvention de la Métropole avait diminué de 3 % en 2016 puis de 6 % en 2017.

3° - La Maison de la danse

Située à Lyon 8° et gérée sous la forme d'une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), la Maison de la danse est dirigée par madame Dominique Hervieu. Sont inscrites dans son projet artistique des missions de diffusion, notamment, au travers de l'accueil de compagnies de danse contemporaine, urbaine, classique, néo-classique, traditionnelle, moderne, avec cependant une attention particulière portée à la création contemporaine française et internationale.

a) - Programmation nationale et internationale.

Le dernier bilan fait état de 49 spectacles programmés soit 200 représentations. 11 de ces spectacles ont été présentés hors les murs, notamment, dans différents lieux de la Métropole (Toboggan, Pôle en Scènes, TNP, Auditorium, etc.). 45 compagnies ont été invitées dont 19 compagnies internationales provenant de Belgique, Brésil, Canada, Corée, Espagne, États-Unis, Italie, Russie, Taïwan, etc.

Par ailleurs, du 13 septembre 2016 au 5 mars 2017, s'est tenue l'exposition *Corps Rebelles* en partenariat avec le Musée des Confluences, qui a accueilli 182 778 visiteurs, dont plus de 7 000 participants à l'atelier artistique Danser Joe et 4 800 spectateurs pour les résidences chorégraphiques.

La Maison de la danse est, en outre, en voie de constituer un pôle européen de la danse (Maison de la danse / Biennale de la danse/ Atelier) permettant de couvrir toute la chaîne du spectacle vivant (recherche, production, diffusion, médiation) pour atteindre la taille des plus importants "pole-danse" mondiaux.

b) - Publics

138 792 spectateurs ont été accueillis, dont 63 % en provenance de la Métropole.

Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, près de 26 500 jeunes spectateurs ont été accueillis, notamment, lors de 22 séances scolaires. 590 heures de pratique avec les artistes ont concerné plus de 2 100 élèves, en sus des visites et bords de scènes à destination des publics scolaires.

Les Clés de la danse (rencontre en bord de scène, leçon, atelier), à la Maison de la danse ou hors les murs (au musée des Beaux-Arts, au Conservatoire national supérieur musique et danse - CNSMD - de Lyon, à la Bibliothèque municipale de Lyon - BML, etc.) ont réuni 23 295 participants.

Outre les actions en direction des étudiants, 40 heures de formation ont été délivrées aux enseignants pour préparer l'accompagnement aux spectacles. Par ailleurs, dans le cadre du Pôle régional d'éducation artistique et culturel (PREAC) danse et arts du mouvement, dont la Maison de la danse assure la coordination, des formations ont été données à environ 170 médiateurs et stagiaires (Éducation nationale, artistes, professionnels de l'éducation populaire).

c) - Rayonnement

Le pôle image de la Maison de la danse a réalisé 25 tournages (interviews, captations de répétitions, spectacles) ; 31 "Minutes du spectateur", émissions à visée pédagogique et promotionnelle, ont été réalisées. Les captations avec télédiffusion sur la saison 2016-2017 concernent par exemple Israel Galvan et Sidi Larbi Cherkaoui (Arteconcert), Ballet du Capitole (Culturebox), 29 multidiffusions de la Minute du Spectateur ont eu lieu sur TLM.

Les accréditations presse sur la saison 2016-2017 (hors Biennale) concernent pour 152 d'entre elles la presse locale, 31 pour la presse nationale et 16 pour la presse internationale.

Pour ce qui est de Numéridanse, 557 952 visites ont eu lieu dont 400 748 visites uniques, avec 70 % de nouveaux visiteurs et 37 % de visiteurs issus d'un pays étrangers.

d) - Structuration

L'effectif salarié est de 60 équivalents temps plein, dont 48 salariés permanents.

9 mises à disposition du studio Jorge Donn pour des compagnies ont été réalisées sur la dernière saison ainsi que 7 coproductions et résidences à différentes compagnies de la Métropole ou internationales (Collectif Petit Travers, Noé Soulier, Compagnie Acte ; Hofesh Shechter -Angleterre).

Les derniers chiffres disponibles indiquent un soutien financier de 20 mécènes associés aux différentes actions de partenariats d'entreprises ayant généré une aide totale de 398 095 € en 2016.

Pour ce qui est du fonctionnement de cet équipement, sur un budget prévisionnel total d'environ 7 428 320 €, il est proposé que la Métropole soutienne la Maison de la danse par une subvention "complément de prix" de 318 401 € TTC (311 852 € HT). Ce montant est en diminution de 3 % par rapport à 2017 et représente environ 4,28 % du budget. Les autres financements prévisionnels proviennent de la Ville de Lyon (965 000 € de subvention et environ 785 000 € de personnel mis à disposition), de l'État (755 000 € hors subventions spécifiques) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (380 000 € hors subventions spécifiques). Pour mémoire, la subvention de la Métropole avait diminué de 3 % en 2016 puis de 6 % en 2017.

e) - Projet refonte Numeridanse.TV

La Maison de la danse projette une refonte de ce site pour imposer Numeridanse comme la plateforme vidéo de danse en ligne de référence à l'échelle nationale et internationale et, notamment, augmenter la fréquentation et son rayonnement (atteindre le million de sessions en 2018), le nombre de contributions et la durée moyenne de chaque visite.

En effet, avec un catalogue de plus de 2 700 titres, des contenus éditorialisés de plus en plus nombreux, 34 contributeurs aujourd'hui, le site Numeridanse nécessite d'être repensé, afin d'en conserver l'essence tout en tenant compte des évolutions du projet depuis 2011 ainsi que des évolutions du web.

Il s'agit également de créer une entrée interactive sur Numeridanse et de rendre les archives vidéo vivantes, en passant de la consultation à l'action, via My Dance Company, premier jeu de gestion sur le monde de la danse. Par la confrontation à la complexité de la création, le jeu permettra aussi la découverte des différents corps de métier qui permettent à l'idée d'un créateur de prendre vie. Enfin, le développement du nouvel outil de médiation sur la plateforme permettra aussi de sensibiliser davantage le jeune public.

Enfin, dans cette perspective d'élargissement des publics, il s'agit d'installer deux tables tactiles dans le hall de la Maison de la danse et d'y proposer du contenu issu du fonds vidéo ainsi que des applications pour découvrir les coulisses du théâtre, des portraits d'artistes, des fiches sur les métiers qui font vivre un théâtre.

Le calendrier prévisionnel de la réalisation court du 1er octobre 2016 au 30 juin 2018. Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
conception My Dance Compagny (pré-production, production, post-production)	84 990	autofinancement Maison de la danse	107 670
refonte site Numéridanse.TV (conception, développement, gestion, hébergement vidéo)	142 680	subvention État	50 000
acquisition de matériels tactiles	15 000	subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes	20 000
		subvention Ville de Lyon	20 000
		subvention Métropole de Lyon	20 000
		Centre national de la danse	25 000
Total	242 670		242 670

Il est ainsi proposé d'attribuer une subvention d'investissement de 20 000 € pour l'opération globale de refonte du site Numéridanse.TV.

4° - Les Célestins - Théâtre de Lyon

Théâtre lyonnais géré en régie municipale et dirigé par Claudia Stavisky et Marc Lesage, ce lieu de diffusion est aussi un lieu de création répondant au même cahier des charges que celui d'un centre dramatique national. L'effectif salarié est de 67 équivalents temps plein dont 40 salariés permanents.

a) - *Programmation nationale et internationale.*

La programmation comporte près de 250 représentations et 26 spectacles. L'activité de production et de coproduction, permet 5 créations, dont une voire 2 de sa directrice, et plusieurs coproductions. En termes d'accueil de spectacles, leur programmation reflète la création contemporaine nationale et internationale, permettant un rayonnement à l'échelle européenne et internationale. Thomas Ostermeier, Jean-Louis Trintignant, Jean-Pierre Vincent, André Dussollier ou Macha Makeïeff ont ainsi été accueillis cette dernière saison. Ce théâtre favorise également le croisement d'œuvres avec des structures repérées de grandes Métropoles européennes (Barcelone, Berlin, Turin, etc.).

Ce volet international est également marqué par le soutien financier apporté au festival Sens interdits dédié à la création internationale qui a accueilli, aux Célestins et dans différents lieux de la Métropole lors de sa précédente édition, 50 représentations (dont plusieurs premières et créations) venues de 17 pays.

b) - *Publics*

Chaque année, la programmation accueille environ 80 000 spectateurs (dont 70 000 au siège).

Les actions culturelles, artistiques et pédagogiques en direction du milieu scolaire du collège à l'université (visites, ateliers voix, lecture, pratique théâtrale) représentent plus de 170 heures annuelles pour près de 400 participants.

Hors milieu scolaire, les actions de médiation (bords de scènes, visites guidées, rencontres avec les troupes artistiques, ateliers dramaturgiques, etc.) représentent annuellement un volume de plus de 300 heures en direction de tous les publics, en particulier les publics dits éloignés (personnes âgées, personnes handicapées, personnes en insertion), et sensibilisent ainsi plus de 10 300 personnes.

Sur un budget prévisionnel 2018 de 8 590 212 €, il est proposé que la Métropole soutienne les Célestins -Théâtre de Lyon par une subvention de 265 334 €, en diminution de 3 % par rapport à 2017. Cette subvention représente environ 3 % du budget. Le budget prévisionnel comprend par ailleurs des financements de la Ville de Lyon (4 839 381 €) et de l'État (4 000 €). Pour mémoire, la subvention de la Métropole avait diminué de 3 % en 2016 puis de 6 % en 2017.

5° - Synthèse des subventions de la Métropole en 2017 et 2018

Structures	Montant 2017 (en €)	Montant 2018 (en €)
Opéra national de Lyon (subvention complément prix)	2 919 391 (TTC)	2 919 391 (TTC)
Théâtre national populaire (subvention complément prix)	455 900 (TTC)	455 900 (TTC)
Maison de la danse (subvention complément prix)	328 248 (TTC)	318 401 (TTC)
Maison de la danse (subvention d'investissement)		20 000
Les Célestins - Théâtre de Lyon	273 540	265 334
Total	3 977 079	3 979 026

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer des subventions de fonctionnement ou des subventions en complément de prix aux équipements culturels précités, pour un montant global de 3 959 026 €, au titre de l'année 2018, ainsi qu'une subvention d'équipement de 20 000 € à la Maison de la danse ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution, pour l'année 2018, de subventions de fonctionnement ou de subventions en complément de prix pour un montant global de 3 959 026 € TTC :

- d'un montant de 2 919 391 € pour l'Opéra national de Lyon,
- d'un montant de 455 900 € pour le Théâtre national populaire,
- d'un montant de 318 401 € pour la Maison de la danse,
- d'un montant de 265 334 € pour les Célestins Théâtre de Lyon ;

b) - les conventions financières à passer entre la Métropole de Lyon et chacune des structures suivantes, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions : l'Opéra national de Lyon, le Théâtre national populaire dénommé Théâtre de la Cité Villeurbanne, la Maison de la danse, Les Célestins Théâtre de Lyon.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - opération n° 0P33O4750A - comptes 65748 et 657341 - fonction 311 à hauteur de 3 959 026 €.

4° - Approuve :

- a) - le projet de refonte du site Numéridanse.TV,
- b) - l'attribution d'une subvention d'équipement de 20 000 € au profit de la Maison de la danse,
- c) - la convention à passer entre la Métropole et la Maison de la danse.

5° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention, ainsi que toute décision nécessaire à son exécution.

6° - **Décide** l'individualisation de l'autorisation de programme globale P33 Culture pour un montant de 20 000 € en dépenses au budget principal sur l'opération n° 0P33O4750A selon l'échéancier suivant : 20 000 € en 2018.

7° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal exercice 2018 - compte 20421 - fonction 311 - opération n° 0P33O4750A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 mars 2018.